

**DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES**

2 rue Jean Lantier  
75001 Paris

## **REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS**

-  
Comité de suivi des travaux  
-

**Séance du 10 septembre 2015**

Compte-rendu

### **Participants :**

Jacques CHAVONNET – Président de l'association ADRAQH (défense des riverains)

Sandrine DARET – Directrice de la résidence Citadines Les Halles

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Nicolas MARTIN-LALANDE – Mairie du 1<sup>er</sup> arrt, Adjoint chargé de l'espace public, de l'urbanisme, de la voirie, des déplacements, de l'environnement et des espaces verts

Gilles POURBAIX – Président de l'association Accomplir

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Valérie GEBURTIG – RATP, Chef de projet Pôle Transport

Julie DUCHER – SemPariSeine, Responsable communication

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

*Avec l'accord du comité, deux journalistes du magazine Témoignage Chrétien assistent à une partie de la séance.*

### **Excusés :**

Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

Elodie SAFAR – Paroisse Saint-Eustache

### **1) Fermeture temporaire des Portes Rambuteau et Berger**

M. Sebbag souhaite connaître le dispositif de communication prévu pour la fermeture temporaire des portes et demande si l'impression d'un flyer destiné aux commerçants et distribué par la direction du Forum est possible.

Mme Ducher rappelle que la Porte Rambuteau sera fermée du 15 au 30 septembre, de 7h à 12h, puis la Porte Berger du 1<sup>er</sup> au 19 octobre, de 7h à 12h. Des panneaux d'information seront installés aux Portes pour rediriger les piétons durant les fermetures. Des supports de signalétique seront installés dans le Forum, à tous les niveaux au pied des escalators, et au niveau -3 devant les ascenseurs pour orienter les usagers venant du pôle transport notamment.

Mme Ducher proposera un flyer à M. Sebbag vendredi 11 septembre.

### **2) Nuisances sonores rue Rambuteau**

M. Martin-Lalande souhaite savoir quelle solution est envisagée pour réduire les nuisances sonores engendrées par le système de désenfumage du centre commercial et subies par les riverains proches du n°100 rue Rambuteau

M. Hucher indique que les gaines émergeant du rez-de-chaussée seront faites en octobre/novembre. De son côté, Unibail, qui a changé son dispositif de désenfumage/ventilation fin 2014, a indiqué devoir faire des études pour savoir comment juguler les nuisances. Pour plus de précisions, le comité doit se rapprocher d'Unibail.

M. Chavonnet rappelle que le riverain demande qu'après les travaux, le bruit soit, au pis, égal ou inférieur, à celui qu'il subissait, avant les travaux. La SemPariSeine peut-elle lui donner cette garantie ?

M. Hucher indique que la reconstitution des gaines ne changera rien au niveau de bruit émis actuellement, si ce n'est que la source de diffusion dans la rue sera remontée. Ce sont les dispositifs anti-bruit à installer par le centre commercial qui permettront de réduire le bruit.

### **3) Abattage d'arbres rue Coquillière**

M. Martin-Lalande déplore l'abattage des arbres rue Coquillière sans consultation préalable ni étude d'une solution alternative.

M. Hucher rappelle que l'abattage de ces arbres est nécessaire à l'aménagement du jardin nord-ouest et inclus depuis le début dans le projet du jardin. D'autres arbres seront conservés mais il n'y a pas d'alternative possible pour ces 18 arbres-là. Il reste donc à abattre les deux rangées de part et d'autre de la trémie Coquillière, ce qui se fera au dernier moment, quand la trémie sera fermée définitivement.

M. Chavonnet demande des précisions sur le nombre d'arbres plantés en dehors du jardin, notamment dans la rue des Halles.

M. Hucher invite le comité à relire le compte-rendu de la dernière réunion publique dans lequel il est indiqué que des arbres sont bien prévus rue des Halles. Sur le jardin, il y aura davantage d'arbres qu'avant les travaux, et des arbres seront plantés en plus en dehors du périmètre du jardin.

### **4) Couleur des édicules de secours du jardin N. Mandela**

M. Martin-Lalande s'inquiète de la couleur « rouille » actuelle des édicules de secours du jardin Nelson Mandela. Est-ce volontaire de la part de l'architecte ? Est-ce la couleur définitive ?

M. Hucher explique qu'il s'agit d'acier Corten dont la teinte fonce avec le temps. Outre la question esthétique qui reste à l'appréciation de chacun, la SemPariSeine réfléchit à une solution pour nettoyer les tags sur ce revêtement.

### **6) Circulation dans la rue Rambuteau**

M. Pourbaix déplore la circulation automobile qui s'opère anormalement dans la rue Rambuteau.

M. Hucher a effectivement constaté sur place ce jour que les potelets barrant la circulation avaient été enlevés. L'entreprise qui réalise les travaux en surtoiture de la Canopée possède les clés pour ouvrir les potelets et faire passer les camions. Les consignes ont été rappelées à l'entreprise et il a été demandé aux vigiles de passer régulièrement dans la zone pour fermer les cadenas.

### **7) Entretien de la Canopée**

M. Pourbaix demande des précisions sur le coût d'entretien de la Canopée et la répartition de

---

dépenses.

M. Hucher rappelle que pour toutes les parties souterraines, rien ne change. Pour l'ancien Forum, Unibail prend tout en charge hormis un forfait payé par la Ville dû au surcoût du passage des usagers de la RATP. Pour le nouveau Forum, cela fonctionne au prorata comme dans une copropriété : les parties communes sont traitées à 60% par Unibail et 40% par la Ville. Pour la Canopée, l'entretien est pris en charge à hauteur de 40% par Unibail et 60% par la Ville. Tout cela a été validé en Conseil de Paris en novembre 2013.

### **8) Nuisances olfactives liées au Mac Donald dans le jardin**

M. Pourbaix confirme que le rejet du Mac Donald se fait dans le jardin pour enfants. Unibail propose la mise en place d'une cheminée avec filtre dans le jardin sous la forme d'un faux lampadaire. Cette solution est en attente de l'autorisation de la Préfecture et de la SemPariSeine.

M. Hucher s'étonne car Unibail n'a pas sollicité la Sem sur ce sujet. Or l'avis de la SemPariSeine, en charge de l'aménagement du jardin, est indispensable. Avant d'implanter un quelconque dispositif dans le jardin, il revient à Mac Donald de trouver la solution dans son espace.

### **9) Ouverture de la Canopée**

M. Pourbaix demande si la date, annoncée par la presse ces derniers jours, de mars 2016 pour l'ouverture de la Canopée est réaliste.

M. Hucher confirme cette date. L'essentiel de la surtoiture sera réalisé pour fin 2015. A fin janvier 2016, l'ouvrage sera totalement terminé. Les travaux dans les coques commerciales du rez-de-chaussée ont par ailleurs commencé. Début juillet, les deux espaces pour les restaurants ont été livrés à Unibail, puis la coque du magasin Nike en août. Tous les autres locaux sont en cours de livraison.

### **10) Circulation dans l'îlot Saint-Honoré**

M. Pourbaix souhaite savoir quel plan de circulation a été retenu dans l'îlot Saint-Honoré suite à la réunion de concertation du 12 mai dernier sur le sujet.

M. Hucher rappelle que lors de cette dernière réunion, un plan a été proposé par M. Chavonnet sur lequel la Ville était d'accord. Il n'y a, a priori, pas de retours à attendre de la part de la Ville sur ce sujet.

M. Chavonnet indique qu'il se rapprochera de la Ville pour solliciter une autre réunion de concertation sur les aménagements de la voirie.

### **11) Sécurité dans la voirie souterraine**

M. Sebbag est préoccupé par la présence de nombreux SDF dans les voiries et demande quelle solution peut être trouvée pour améliorer la sécurité dans ces zones.

M. Hucher explique qu'en raison des règles de sécurité, il est obligatoire de créer des trottoirs et des zones élargies et donc impossible de réduire la largeur de la voirie souterraine. Une fois par mois, la Police et des associations sociales mènent une action conjointe pour déloger les SDF et démonter leurs installations.

### **12) Commission de Règlement Amiable (CRA)**

M. Chavonnet rappelle la demande émise au précédent comité de rencontrer M. Courtin, le Président de la CRA.

M. Hucher a transmis la demande à M. Courtin. La prochaine CRA se tiendra en octobre au cours de laquelle M. Courtin soumettra son bilan annuel. Il souhaite attendre la validation de ce bilan avant de faire un retour au comité.

M. Chavonnet souligne que le comité tient à rencontrer M. Courtin.

### **13) Aménagements aux alentours de l'immeuble Baltard**

M. Chavonnet souhaite savoir quand la deuxième réunion avec la copropriété se tiendra.

M. Hucher indique que cette réunion a eu lieu le 31 juillet. La ventilation ne crée pas de nuisances sonores gênantes pour les riverains. Concernant l'aménagement des lieux à la fin des travaux, les copropriétaires ont demandé la mise en place de bacs à fleurs à la place de la rampe.

### **14) Mesure de la qualité de l'air autour des chantiers**

M. Chavonnet relaie les demandes de certains riverains de mesurer la qualité de l'air ambiant durant

le chantier.

M. Hucher reprend ce qui a déjà été exposé au comité du 7 juillet dernier : il est désormais trop tard pour mesurer la qualité de l'air au vu de l'avancement du chantier. M. Hucher précise que la station Airparif va être reconstituée et installée à côté de l'aire de jeux des 2-6 ans.

### **15) Prochaine réunion publique**

M. Chavonnet s'inquiète de ne pas avoir reçu l'invitation pour la réunion publique du 23 septembre.

Mme Ducher indique que l'invitation a été diffusée ce jour par mail et mise en ligne sur le site internet [www.parisleshalles.fr](http://www.parisleshalles.fr). Les invitations papier seront distribuées vendredi 11 septembre, soit 12 jours avant la réunion publique.

M. Hucher rappelle qu'il s'agit d'une réunion d'information sur l'avancement des chantiers de la SemPariSeine et de la RATP.

### **16) Fermeture de la pharmacie des Halles**

M. Chavonnet informe qu'une pétition est en cours contre la fermeture de la pharmacie des Halles et s'enquiert de la position de la SemPariSeine à ce sujet.

M. Hucher indique que la Ville de Paris a bien reçu la pétition et la SemPariSeine n'a pas de position sur ce sujet. Proposition a été faite par Unibail au pharmacien pour être délocalisé le temps du chantier mais cela aurait impliqué le passage d'une commission et le risque de voir son agrément supprimé. Le pharmacien a donc décliné l'offre.

### **17) Sanisettes provisoires St-Eustache**

M. Chavonnet réitère sa demande d'affiches à mettre sur les sanisettes pour indiquer que des toilettes payantes sont disponibles dans le Forum.

Mme Ducher doute de l'impact de ces affiches mais va proposer un projet à M. Chavonnet.

### **18) Coût de l'opération des Halles**

M. Chavonnet demande quel est le coût total de l'opération de réaménagement des Halles.

M. Hucher indique que le budget total actuel est de 918 millions d'euros HT, ce chiffre n'ayant pas évolué depuis le dernier Conseil de Paris sur ce sujet. Le coût est annoncé hors taxe car la Ville récupère le montant de la TVA payée.

### **19) Travaux rue des Halles**

M. Chavonnet souhaite des précisions sur le fonctionnement de la zone rue des Halles lorsque, à l'issue des travaux, elle sera piétonne.

M. Hucher informe que l'ouverture de l'entrée à la voirie souterraine rue des Halles sera effective à compter du 23 septembre, en même temps que la fermeture de l'entrée rue Coquillière.

Mme Ducher précise qu'un Info Chantier sera diffusé la semaine du 14 septembre expliquant le changement de circulation.

M. Hucher suggère à M. Chavonnet d'aborder le sujet du fonctionnement futur de la rue des Halles lors de la prochaine réunion avec la Ville.

### **20) Chantier RATP Place Marguerite de Navarre**

M. Chavonnet et Mme Daret déplorent les nuisances importantes engendrées par le chantier RATP et le non-respect des consignes (stationnement des camions, horaires...) par les entreprises de travaux. Il est demandé à la RATP de prendre les dispositions nécessaires pour diminuer les nuisances.

Mme Geburtig indique que le chantier est moins bruyant en ce moment, les phases de travaux les plus bruyants étant terminées.

M. Chavonnet demande des explications quant au calendrier présenté dans les Flash Info qui a reculé de plusieurs mois.

Mme Geburtig explique que la RATP a rencontré des difficultés au niveau des études qui impliquent un retard de 3 mois environ, a priori sans incidence pour le début des travaux d'aménagement de la place, pilotés par la SemPariSeine, prévu en juin 2016.

La livraison des escaliers mécaniques est prévue à partir du 4 novembre prochain, pour une durée de 2 semaines. Le génie civil sera terminé vers décembre 2015/janvier 2016. Puis le « trou » sera rebouché en juin 2016 avec l'installation de palissades qui laisseront un passage pour les piétons autour du trou. Le puit rue de la Ferronnerie sera nécessaire jusqu'à fin 2016 pour faciliter les travaux dans la gare.

### **21) Durée du comité de suivi**

M. Chavonnet s'inquiète de la pérennité du comité une fois le chantier des Halles terminé. Il demande :

- si un comité de liaison de riverains pourrait se substituer au comité de suivi, sous l'égide de la Mairie de Paris, pour suivre le fonctionnement et l'évolution de l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre du réaménagement des Halles ;
- la garantie que la documentation éditée par la SemPariSeine pendant les travaux ainsi que la documentation sur la concertation resteront à disposition du public.

M. Hucher indique qu'il reviendra à la Ville de décider quoi faire.

-

**Le prochain comité aura lieu le jeudi 8 octobre à 16h30  
à l'Espace Information du public**